

Les Casamançais sont «fatigués»

Jean-Claude Marut

Centre d'Etudes d'Afrique Noire (CEAN), Bordeaux

Acontecendo paradoxalmente num país considerado como um bom aluno do Ocidente, o conflito na Casamança é, neste momento, com 20 anos o de maior duração no continente africano. Trata-se de um conflito de «baixa intensidade» e de uma extensão territorial bastante limitada, mas que é ao mesmo tempo muito complexo: para um lado, constitui uma guerra de libertação, para o outro, uma guerra civil ou mesmo de simples operações de manutenção das ordens – tudo contra o pano de fundo de uma mobilização social e identitária, de rivalidades entre Estados (vizinhos e outros), e de desestabilização sub-regional. Se é verdade que os casamenceses estão hoje cansados deste conflito, tal não significa que tenham esquecido que «os senegaleses» os tinham antes «cansado muito».

Happening paradoxically in a country considered as a model pupil of the West, the Casamance conflict is at this stage the conflict that has lasted longest on the African continent – a total of 20 years. It is a conflict of «low intensity» and of rather limited territorial extension, but which at the same time is highly complex: for one side, it is a liberation war, for the other, a civil war or even a mere operation meant to maintain public order – and all this against the background of social mobilisation where the main cleavages are marked by social identities, of rivalries between (neighbouring and other) states, and of a destabilisation of the whole sub-region. Today the people of the Casamance are tired of the conflict, but have by no means forgotten that «the Senegalese» have before «tired them badly».

Survenant paradoxalement dans un pays qui passe pour être un bon élève de l'Occident, le conflit casamançais est, à ce jour, le plus long – 20 ans – que le continent ait connu. Il s'agit d'un conflit de «basse intensité» et de faible extension territoriale, mais en même temps très complexe: guerre de libération pour les uns, guerre civile, voire simple opérations de maintien de l'ordre pour les autres, le tout sur fond de mobilisation sociale et identitaire, de rivalités inter-étatiques, et de déstabilisation sous-régionale. Si les Casamançais se disent aujourd'hui fatigués de ce conflit, ils n'oublient pas pour autant que «les Sénégalais» les avaient auparavant «beaucoup fatigués».

«Presque partout en Afrique, les gens du commun proclament,
à qui veut les entendre, qu'ils sont 'fatigués'»

Achille Mbembe¹

Quand un journaliste rapporte que des soldats sénégalais avaient beaucoup «fatigué» un rebelle casamançais prisonnier, et qu'il n'a pas survécu, on se dit que «fatiguer» peut être très grave en Afrique: c'est *trop fatiguer*. C'est pourquoi, quand les Casamançais disent qu'ils sont très «fatigués» de la violence qu'ils subissent depuis des années, il faut les croire, et admettre qu'ils veulent *vraiment* que cesse un conflit dont ils sont, depuis le début, les principales victimes. Et leur exaspération est d'autant plus grande aujourd'hui que la décomposition de la rébellion séparatiste entraîne un pourrissement de la situation sur le terrain, où des bandes armées incontrôlées sèment la terreur parmi la population.

Mais il ne faut pas s'y méprendre. Quels que soient leurs sentiments à l'égard de l'indépendance et des rebelles, les Casamançais n'oublient pas comment et pourquoi on en est arrivé là. Ils n'oublient pas que leurs compatriotes du nord – ceux qu'ils appellent «les Sénégalais» – les avaient beaucoup «fatigués» dans les années soixante-dix, avant qu'ils ne réagissent. Et ils n'oublient pas que c'est la criminalisation et la répression violente d'un point de vue politique (l'indépendance) qu'ils sont loin de tous partager qui a conduit à une guerre qui les a encore plus «fatigués». C'est pourquoi, sans ignorer le jeu d'autres acteurs, il incombe prioritairement de situer les responsabilités de l'État sénégalais aussi bien à l'origine d'un conflit armé qui n'avait rien d'inévitable, que dans ses prolongements et dans son pourrissement. Où il apparaît que le problème se situe moins dans l'existence de conflits, inhérente à toute vie sociale, que dans leur non reconnaissance et (donc) dans l'absence de lieu pour les résoudre politiquement. C'est cette violence étatique (initiale et dérivée) qu'il s'agit prioritairement d'interroger. Seule, une telle interrogation permet de comprendre à la fois comment et pourquoi la rébellion a pu acquérir une forte légitimité initiale (contre-violence), et comment et pourquoi elle l'a ensuite progressivement perdue (criminalisation), alors qu'aucune véritable réponse n'a été apportée aux problèmes posés.

Face aux approches gestionnaires dominantes, l'approche sécuritaire, qui pose les problèmes en termes de menaces (le «retour des démons ethniques», la théorie du complot...) et l'approche économiciste (le développement) qui réduit la réponse à des considérations matérielles, le point de vue développé ici souligne l'urgente néces-

Ce texte développe et enrichit sensiblement la communication faite à la conférence sur les conflits en Afrique (Lisbonne, 20 février 2002).

¹ *Politique Africaine*, n° 42, juin 1991.

sité d'un retour au politique. Où une interrogation sur la signification des représentations identitaires (manipulées ou non) rejoint une interrogation sur la légitimité des différents acteurs (étatiques ou non) dans leur prétention à représenter le peuple. À sa manière, le problème casamançais ne fait rien moins que confronter la question de la violence à la question de la légitimité du pouvoir et des modèles politiques dominants.

Une mobilisation sociale et identitaire pas entendue

À la fin des années soixante-dix, la Casamance connaît une mobilisation à la fois sociale et identitaire sans précédent, dont est issu le mouvement indépendantiste, mais qui ne se confond pas avec lui: s'ils ont fourni ses cadres à la rébellion, les acteurs de *cette mobilisation* sont en effet loin d'être tous devenus indépendantistes.

Cette mobilisation intervient dans un contexte de mutation rapide de l'économie et de la société régionale. Dans une situation qui n'est pas sans évoquer celle de l'Amazonie, la Casamance apparaît alors comme un front pionnier, qui permet à l'État sénégalais de répondre à une *triple* demande, sociale et financière:

1) procurer à moindres frais de nouveaux espaces et de nouvelles ressources à des ruraux chassés par une sécheresse qui touche toute l'Afrique de l'ouest: pêcheurs et agriculteurs du nord se dirigent vers la «verte Casamance».

2) contribuer au ravitaillement du nord du pays en poisson, en charbon de bois ou en coton.

3) fournir des devises à un pays de plus en plus endetté: bénéficiant en basse Casamance de conditions privilégiées, la pêche et le tourisme vont vite jouer un rôle majeur dans la balance des paiements sénégalaise.

Qui connaît la région sait à quel point les jeunes Casamançais, et plus particulièrement les Diola en basse Casamance, loin de le refuser, ont alors multiplié, et continuent à multiplier, les tentatives pour prendre leur place dans cet élargissement du marché. Un enjeu vital pour eux, au moment où leurs ressources habituelles font de plus en plus défaut: la riziculture traditionnelle, victime de la concurrence du riz importé et de la pénurie de main-d'œuvre (consécutives à l'exode rural), et l'exode rural lui-même, dont l'un des débouchés, la fonction publique², est affecté par les réductions budgétaires (qu'accentuent les plans d'ajustement structurels adoptés à partir de la fin des années soixante-dix).

Contrairement à une opinion répandue, ce n'est donc pas la résistance au changement, mais la difficulté d'y participer qui est en cause. On peut facilement trouver deux explications à cette difficulté: les Casamançais n'ont pas su (manque d'expérience) ou n'ont pas pu (manque de capitaux) trouver leur place. Ce qui laissait le

² Sur ce point, voir Vincent Foucher (2002).

champ libre à des étrangers à la région, qui avaient à la fois une expérience (de la pêche, du commerce, etc) et des capitaux. À quoi il faut ajouter qu'ils avaient plus encore: des soutiens politiques.

Les mobilisations: autodéfense et affirmations identitaires

La Casamance des années soixante-dix connaît une situation typique de crise, au sens où un ordre ancien où les Casamançais avaient leur place, qui ne se réduit pas à la tradition (comme le montre l'exode rural), disparaît au profit d'un ordre nouveau où ils ont du mal à en trouver une. Loin d'exprimer un refus de l'ouverture, leur mobilisation met en cause les conditions de cette ouverture, où le responsable, pour eux, prend la figure de l'Autre. L'Autre, c'est l'étranger à la région, le plus souvent un Nordiste, qu'il soit bénéficiaire ou distributeur des nouvelles ressources. C'est le colon qui plante un verger sur un terrain donné par un marabout, c'est le marabout lui-même, à qui ce terrain a été attribué; c'est le pêcheur toucouleur qui obtient des droits de pêche, ou le charbonnier guinéen qui obtient le droit d'abattre la forêt classée; c'est la chaîne hôtelière européenne qui obtient un vaste terrain en bord de mer ou dans les faubourgs de Ziguinchor, et qui fait venir de Dakar son personnel; c'est le fonctionnaire nordiste qui obtient un terrain à construire. Autant d'attributions d'espaces ou de droits d'exploitation perçues comme des injustices par des autochtones qui en sont pour la plupart exclus et qui en sont parfois directement victimes lorsque ce sont leurs propres biens fonciers (sans titre de propriété) qui sont réaffectés, et qu'ils sont déguerpis.

Mais l'Autre, c'est tout autant le fonctionnaire qui délivre le titre de propriété ou l'autorisation d'exploitation à des clients du pouvoir en place. Un fonctionnaire le plus souvent nordiste, ignorant des langues et des cultures locales, et qui ne voit dans les Diola que des citoyens de seconde zone, des buveurs de vin de palme attachés à leurs bois sacrés et rétifs à tout progrès.

Tout autant que l'exclusion des ressources, ce regard de l'Autre, ce regard inégal, contribue à construire une identité casamançaise qui inverse la hiérarchie des valeurs. Chacun la décline à sa manière, qu'il soit peul, diola ou manding, mais tous se sentent et se disent casamançais. Riziculteurs et hommes de la forêt, les Diola disent pour leur part n'avoir rien en commun avec les hommes de la savane, et, au Nordiste perçu comme arrogant et menteur, ils opposent l'image du Casamançais honnête et courageux. Même si elles ne débouchent pas toujours sur la revendication d'une rupture (certains estimant plus raisonnable de maintenir l'unité sénégalaise), ces affirmations identitaires apparaissent comme un langage politique, où l'on peut lire autant une quête de reconnaissance que le souci de recréer du lien social. C'est ce dont témoigne, à sa manière, un prêtre catholique diola, l'abbé Augustin Diamacoune Senghor: construisant de toutes pièces une histoire de la Casamance qui deviendra la bible de la rébellion, il comble les silences d'une histoire officielle faisant

la part belle aux héros nordistes, wolof, toucouleur, et musulmans. Radicalisant progressivement son discours, il va jusqu'à prédire, en 1980, une séparation entre la Casamance et le Sénégal.

Parallèlement, se développent spontanément, dans toute la Casamance, des actions collectives, parfois violents, dans lesquels on peut voir tout autant un langage politique, celui d'une lutte contre des injustices. Faute d'être entendus par les autorités ou par les élus, auprès de qui ils ont multiplié les démarches et les pétitions, des Casamançais se font justice eux-mêmes: des colons sont expulsés manu militari, des installations touristiques détruites, des navires de pêche arraisonnés... Ce sont des litiges fonciers dans la périphérie d'une métropole régionale en pleine expansion (l'expulsion d'autochtones et l'attribution de lots à des étrangers à la région) qui vont mettre le feu aux poudres à Ziguinchor. La résistance est conduite par des intellectuels, parmi lesquels on trouve de nombreux enseignants: ils deviendront les cadres du mouvement séparatiste.

Avant d'être récupérées par le mouvement séparatiste, mobilisations sociales et mobilisations identitaires apparaissent ainsi non pas, comme le suggère le discours dominant, comme le retour de forces obscures du passé, mais comme des formes très actuelles de contestation de l'ordre établi, comme des formes d'appropriation ou de ré-appropriation du politique, comme des tentative de réinvention de la démocratie par le bas. Ce qu'elles mettent en cause c'est d'abord une idéologie de l'État-nation qui sert d'alibi à des comportements de type colonial, aussi ignorants des populations que des équilibres naturels. Contrairement à ce que laisse entendre le discours séparatiste, la Casamance est tout, alors, sauf abandonnée: ce dont souffre la région, ce n'est pas d'un manque d'intérêt mais, au contraire, d'un excès d'intérêt, qui n'a d'égal que le peu d'intérêt accordé aux autochtones. En fait, ce qui est fondamentalement en cause, et qu'exprime à sa manière la sur-représentation identitaire, c'est la sous-représentation politique des populations: à aucun moment, les élus casamançais ne se font les interprètes de leurs mandants, sinon pour solliciter une meilleure représentation dans l'appareil d'État (pour ceux de la majorité) ou pour se faire élire (pour ceux de l'opposition). Associé au rejet des Nordistes et du pouvoir dakarois, le rejet populiste des élites casamançaises, jugées co-responsables aussi bien des problèmes que de leur non-règlement, va être l'un des thèmes porteurs du discours séparatiste.

De fait, ce que les mobilisations populaires mettent en question, c'est la légitimité de l'État à travers ses deux piliers idéologiques et politiques que constituent l'État-nation et la démocratie représentative.

Une crise des modèles politiques: une sous-représentation

Le postulat jacobin de l'existence d'un État-nation homogène est le premier en cause³, avec deux aspects importants pour ce qui nous concerne ici:

³ Voir Ferran Iniesta (1995) et Jean-Claude Marut (2002).

- la règle de la majorité, qui ignore d'éventuelles spécificités locales.
- le fait que toute parcelle du territoire de l'État est réputée être une parcelle du territoire de la nation. À ce titre, elle est ouverte à tous les citoyens: de même que n'importe quel Casamançais peut s'installer en n'importe quel point du territoire sénégalais, n'importe quel citoyen sénégalais peut librement s'installer en Casamance.

Cette égalité théorique dans la compétition pour l'accès aux nouvelles ressources n'est qu'un leurre puisqu'elle aboutit à une discrimination de fait:

- d'une part, les autochtones n'ont qu'un accès limité aux nouvelles ressources régionales, notamment en raison du manque d'expérience et de capitaux. La plupart des nouvelles activités (la pêche, le tourisme, le commerce...) sont donc accaparées par des étrangers à la région, Nordistes mais aussi Guinéens. La combinaison de la logique libérale et de la logique stato-nationale aboutit ainsi à la négation de l'égalité théorique.
- d'autre part, les pratiques clientélares faussent complètement la compétition. Elles transforment l'administration ou les confréries maraboutiques en rouages du pouvoir en place (aux mains du parti socialiste depuis l'indépendance) pour l'attribution de terres agricoles, de terrains à construire, et de droits d'exploitation (des forêts et des eaux). Non que ces pratiques soient nouvelles: mais il semble qu'elles étaient moins enracinées en basse Casamance, et surtout, il apparaît qu'elles fonctionnent désormais au détriment de la société civile autochtone au lieu de la servir.

Au moins autant que la genèse de ces tensions et conflits entre autochtones et allochtones, c'est l'absence de lieu pour les régler qui est en cause. Tout se passe en effet comme si les autorités administratives et les élus étaient restés sourds à l'expression du mécontentement. On est frappé de voir à quel point les multiples démarches individuelles et pétitions n'ont eu aucune suite, ne laissant d'autre possibilité aux acteurs locaux que de se faire justice eux-mêmes. Au-delà de choix politiques discutables (mais pas discutés), c'est tout un système dont la légitimité se trouve ainsi profondément ébranlée. Ce que révèle ce type de fonctionnement, c'est bien le décalage entre ceux qui incarnent le pouvoir (l'administration, les élus) et ceux qu'ils sont censés représenter. Y compris lorsque des élus locaux imbus pourtant imbus d'idéologie stato-nationale, jouent la carte du particularisme culturel, dont ils usent comme d'un ressort électoral. Au rejet des Nordistes, assimilés à des colons, se mêle le rejet de la classe politique locale, accusée de mal représenter le peuple.

Ce que révèle la crise casamançaise, c'est donc fondamentalement une crise de la représentation, où sont en cause à la fois le modèle stato-national et les pratiques des élites. Ce qui est sous-représenté, c'est à la fois le sentiment casamançais (qui ne se borne pas à un désir de reconnaissance symbolique, mais exprime une réalité socio-politique) et les aspirations populaires (mal prises en compte par les élites). Ce sont

là les deux dimensions indissociables de la mobilisation casamançaise, dimension identitaire et dimension sociale, qui mettent en jeu les deux sens du mot peuple: le «peuple casamançais» résistant aux «Sénégalais», le peuple de Casamance se démarquant de ses élites. Ce que le mouvement séparatiste traduira par un discours national-populiste.

Un point de vue politique réprimé

La violence initiale

C'est une manifestation en faveur de l'indépendance de la Casamance qui déclenche la violence étatique. Organisée par un mouvement inconnu jusque là du grand public, le Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (Mfdc), la marche pacifique⁴ du 26 décembre 1982 à Ziguinchor, est violemment réprimée par les forces de l'ordre qui tirent dans la foule: il y a des morts et des blessés, et des centaines d'arrestations. Cette brutalité de la répression semble participer d'une volonté politique:

- les autorités n'ont pas été prises de court, puisque, à la suite de la distribution d'un tract séparatiste, des arrestations préventives avaient été faites les jours précédents.
- Le caractère pacifique de la manifestation est attesté par la présence de femmes en tête du cortège.
- le faible nombre de manifestants comptabilisé par les autorités (une ou deux centaines⁵) rend difficilement crédible la thèse d'un débordement des forces de l'ordre.
- la vague de répression qui s'abat ensuite sur la basse Casamance et sur les milieux diola de Dakar revêt la même brutalité.
- Enfin, aussi bien la lourdeur des peines requises contre les responsables (jusqu'à cinq ans de prison), que le motif (atteinte à la sûreté de l'État) témoignent d'une volonté de tuer le mouvement dans l'oeuf.

On peut, certes, s'interroger sur la précipitation qui a conduit les responsables indépendantistes à manifester quelques mois seulement après avoir créé leur mouvement⁶. Il n'en reste pas moins que c'est la répression gouvernementale qui est à l'origine d'un conflit armé auquel le mouvement séparatiste n'était manifestement pas préparé: il lui faudra plusieurs années avant d'être en mesure de passer à l'offensive, devant d'abord organiser les maquis et rechercher des armes. L'impossibilité

⁴ Dans la tradition diola, la présence de femmes en tête du cortège, témoigne du caractère pacifique de la marche.

⁵ Ce chiffre est dans tous les cas bien plus proche de la réalité (la plupart des témoignages s'accordant sur quelques centaines de manifestants) que les chiffres extravagants (100 000 manifestants) avancés par le Mfdc.

⁶ Si des noyaux indépendantistes existaient déjà, notamment à Paris, à Dakar et à Ziguinchor, la création du Mfdc n'intervient qu'au milieu de l'année 1982.

d'exprimer pacifiquement un point de vue politique et l'ampleur de la répression ne lui laissent en effet guère d'autre choix. Quant à l'État sénégalais, en répondant par la violence armée à une demande politique, il ne fait qu'être cohérent avec lui-même: à partir du moment où il choisissait de ne pas entendre les résistances à sa politique, l'instrumentalisation politique de ces résistances ne pouvait que se heurter à une répression. La guerre ne fait ainsi que prolonger, par d'autres moyens, la politique menée jusque-là. En se référant à une identité nationale considérée comme achevée et comme exclusive de toute autre forme d'appartenance collective, l'État rend légitimes à la fois la violence qui est à l'origine de la crise et la violence qui lui répond.

La «sale guerre»

Dans les années qui suivent la manifestation de 1982, une répression impitoyable s'abat sur la Casamance, où l'armée multiplie les arrestations et développe l'usage de la torture⁷. Suspectés d'être rebelles ou de protéger les rebelles, ce sont essentiellement les Diola qui sont visés. Les exactions de l'armée contribuent alors largement à nourrir les maquis séparatistes. Leur organisation est confiée à d'anciens soldats de l'armée sénégalaise, dont certains ont acquis une expérience comme engagés dans les guerres coloniales de la France en Indochine ou en Algérie. Cette aile militaire est sous la coupe d'une aile civile regroupant d'anciens meneurs de la contestation des années soixante-dix. À leur tête, l'abbé Diamacoune fait figure de leader charismatique et de porte-parole du mouvement. Ce n'est qu'en 1990 que les maquisards lancent une série d'opérations offensives qui surprennent l'armée sénégalaise. Vont suivre sept années d'affrontements intermittents et de violences, rythmés par des cessez-le-feu jamais respectés. Dès 1991-1992, une partie des rebelles (le Front Nord) dépose les armes et collabore avec le gouvernement, tandis que le Front Sud poursuit la lutte. Les rapports d'Amnesty International font état de violences perpétrées des deux côtés. Si des exécutions de civils sont attribuées aux rebelles⁸, les forces de l'ordre sénégalaises sont accusées d'arrestations arbitraires, de tortures, d'exécutions extra-judiciaires. Les réponses officielles de l'État sénégalais⁹ s'appuient sur des arguments juridiques: étant un État de droit, le Sénégal ne peut pratiquer la torture, donc les allégations d'Amnesty sont infondées¹⁰...

La contre-violence

Face à l'armée sénégalaise dont environ la moitié des effectifs sont engagés en Casamance, soit environ 5000 hommes, le Mfdc rassemble plusieurs centaines de

⁷ Voir les documents de la Raddho (Rencontre africaine des droits de l'homme) et d'Amnesty International (1990, 1998).

⁸ Des témoignages d'observateurs impartiaux et dignes de foi estiment que, jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, les victimes des rebelles n'étaient pas choisies au hasard, mais en raison de leurs liens avec le pouvoir en place.

⁹ Voir République du Sénégal (1991, 1998).

¹⁰ La «sale guerre» menée par la France en Algérie a pourtant depuis longtemps démontré que l'État de droit et la démocratie ne suffisent pas à empêcher des pratiques qui leur sont contraires.

combattants, très jeunes pour la plupart. Ils mènent une guerre de guérilla, avec de petits groupes mobiles évoluant dans un milieu favorable (forêts, bras de mer, frontières). Jusqu'au tournant de 1997, ils bénéficient de soutiens populaires indéniables en basse Casamance, mais aussi en Guinée-Bissau, dont ils font leur principale base arrière. L'appareil militaire de l'État est leur cible privilégiée. Mais des civils sont également visés, accusés de collaborer avec les autorités. Parmi eux, des notables musulmans, ce qui permet de présenter la rébellion comme un mouvement animiste et chrétien dirigé contre les musulmans. En fait, et bien qu'un prêtre catholique soit à sa tête, le Mfdc est multiconfessionnel, avec même une prépondérance de musulmans, à l'image de la basse Casamance où il s'enracine.

Se posant en seul défenseur des Casamançais, le mouvement rebelle exerce une pression, qu'il considère comme légitime, sur la population, aussi bien en termes de soutien financier qu'en termes d'enrôlement. Que ce soit par obligation ou par conviction, en basse Casamance, chaque famille aurait au moins un de ses membres dans le maquis. Parallèlement, tout laisse à penser que le mouvement exerce une pression aussi discrète qu'efficace sur les opérateurs économiques de la région¹¹. Ainsi s'expliquerait l'étonnante quiétude de la zone hôtelière du Cap Skiring¹².

La fuite en avant: l'exportation de la violence

Pour parvenir à leurs fins, les deux protagonistes, aussi bien la rébellion que l'État sénégalais, ont tenté, avec plus ou moins de réussite, d'instrumentaliser des acteurs extérieurs au conflit. Ils y étaient d'autant plus poussés que ces acteurs tentaient eux-mêmes de les instrumentaliser. Interférant avec des rivalités internes et externes ayant leurs propres logiques, le conflit casamançais s'est ainsi nourri de ces rivalités, autant que ces rivalités se sont nourries de lui.

Il en est résulté un enchevêtrement mouvant de rivalités à plusieurs niveaux, depuis le niveau local jusqu'au niveau international, qui contribue à la complexité de la question casamanaçaise, et qui explique aussi pour une part la prolongation du conflit.

À la différence de ce qui se passe souvent en Afrique subsaharienne, ce ne sont pas les ressources du sous-sol casamançais, fort modestes, qui suscitent les convoitises et les rivalités. Il y a, certes, les gisements pétroliers recensés depuis les années (soixante-dix) au large des côtes casamanaçaises, et qui ont alimenté pendant plusieurs années une revendication bissau-guinéenne. Bien que modestes, ces gisements

¹¹ Leur tranquillité pourrait être achetée contre des embauches ou des contributions.

¹² Une quiétude qui n'a été troublée qu'une seule fois, en 199(5), lors d'un massacre de familles de pêcheurs nordistes. L'affaire n'a jamais été élucidée. Si la piste indépendantiste reste la plus plausible, les motivations sont peut-être plus complexes (cf. *infra*).

suffiraient à satisfaire la demande du Sénégal (et a fortiori de la Guinée Bissau) pendant plusieurs décennies, ce qui n'est pas rien. Encore faudrait-il que leur exploitation soit rentable, ce qui ne semble pas être actuellement le cas. Il faudrait aussi faire état d'autres ressources, qui ont pu susciter des convoitises, à commencer par les ressources touristiques: c'est ainsi que l'attraction que suscite le littoral casamançais, où de grands groupes européens sont déjà implantés, n'est peut-être pas sans rapport avec certains massacres de pêcheurs étrangers à la région.

En fait, ce sont probablement moins les ressources du territoire que celles du conflit casamançais lui-même qui ont été, et sont peut-être encore, une opportunité pour des acteurs locaux ou extérieurs. Pour faire pression sur le Sénégal, pour le déstabiliser, pour y étendre leur influence. Mais aussi pour profiter d'espaces de non-droit résultant du conflit, échappant à l'autorité de l'État, pour développer des trafics, qui ne pourront à leur tour que favoriser le pourrissement du conflit.

C'est ainsi que la rébellion a pu d'autant mieux trouver des soutiens chez ces voisins que ces voisins avaient des contentieux avec le Sénégal¹³. C'est pourquoi, si les incursions de troupes étrangères ont été rares et éphémères sur le territoire sénégalais, les troupes sénégalaises sont intervenues à plusieurs reprises, et longuement, dans les pays voisins. La crainte de la sécession, ou l'incapacité à vaincre la rébellion sur le terrain, ont ainsi amené le Sénégal à intervenir dans les affaires intérieures de ses voisins, Gambie et Guinée-Bissau, qui font donc partie de l'espace de sécurité sénégalais.

Les tensions sénégalogo-gambiennes

Les contentieux entre le Sénégal et la Gambie remontent aux années qui ont immédiatement précédé la naissance du Mfdc, au cours desquelles l'armée sénégalaise est intervenue par deux fois chez son voisin: une première fois en 1980, pour déjouer une menace de coup d'État, une deuxième fois en 1981, pour renverser les auteurs d'un putsch révolutionnaire qui avait été «plutôt bien accueilli» par la population, si l'on en croit un journaliste occidental¹⁴. En contrepartie, le président gambien rétabli avait dû accepter la création d'une confédération sénégalambienne, où Dakar se taillait la part du lion, et qui devait mettre fin à l'isolement de la Casamance. Mais, en provoquant l'échec de l'expérience en 1989, les ambitions sénégalaises n'ont fait que nourrir la méfiance gambienne. Même si les relations entre les deux pays se sont sensiblement améliorées depuis, avec l'arrivée au pouvoir de Yahya Jammeh (un Diola gambien) à Banjul, les risques sont loin d'être écartés. Après le démantèlement de leurs bases situées le long de la frontière bissau-guinéenne, et leur expulsion du territoire bissau-guinéen, une partie des maquisards casamançais se sont en effet réfugiés en Gambie au début des années 2000, et leur conjonction avec un Front Nord réactivé redonne une importance accrue à la frontière avec ce pays.

¹³ Voir ma thèse (1999), pp. 344-412, et l'ouvrage coordonné par M.-C. Diop, *Le Sénégal et ses voisins* (1994).

¹⁴ Makédonsky, 1987: 130.

Les tensions entre Sénégal et Guinée-Bissau

Les armées des deux pays avaient chacune franchi la frontière en 1990, au moment où les maquisards du Mfdc lançaient leur offensive en Casamance. Bien plus que sur d'hypothétiques solidarités ethniques, le régime bissau-guinéen pouvait alors jouer la carte casamançaise pour au moins deux raisons:

- un contentieux remontant à la guerre de libération menée par le Paigc¹⁵: alors qu'il avait fait de la Casamance, où il a trouvé de nombreux soutiens, l'une de ses bases arrière, le Paigc avait déploré la tiédeur du Sénégal à son égard. Allié fidèle de l'Occident, Senghor voyait en effet d'un *mauvais* œil l'arrivée au pouvoir d'un mouvement soutenu par les pays de l'Est. Si la frontière entre le Sénégal et la Guinée-Bissau avait été, dans les années soixante-dix, l'un des fronts de la guerre froide, le déclenchement de la lutte armée en Casamance en 1990 intervient trop tard pour s'inscrire dans cette rivalité. Mais il n'empêche pas la mémoire de la guerre de libération bissau-guinéenne de peser sur les relations entre les deux pays, justifiant à elle seule un renforcement de la présence sénégalaise en Casamance.
- un litige sur la délimitation des eaux territoriales, qui place la zone pétrolière offshore et de vastes ressources halieutiques dans la zone économique exclusive sénégalaise.

L'effacement puis la disparition des régimes communistes qui soutenaient la Guinée-Bissau se sont accompagnées d'une conversion au libéralisme et d'un rapprochement avec la France et le Sénégal: l'entrée dans la francophonie et dans la zone franc ont favorisé un règlement du contentieux territorial avec le Sénégal, rendant moins nécessaire la carte casamançaise. Menée par Nino Vieira, cette évolution s'est faite sur le dos du Mfdc. Mais elle a ignoré la réalité du terrain: autant, sinon plus, pour des raisons économiques (ressources) que pour des raisons historiques (mémoire de la guerre), l'armée bissau-guinéenne pouvait difficilement couper ses liens avec la rébellion.

L'intervention militaire sénégalaise de 1998 à Bissau visait officiellement à protéger le président élu, Nino Vieira, contre le soulèvement militaire dirigé par le général Ansoumane Mané. Compte tenu des liens noués entre l'armée et le Mfdc, elle apparaissait aussi, indirectement, comme un moyen de combattre la rébellion casamançaise. Mais elle est apparue avant tout comme une intervention dans des luttes de pouvoir internes, où la légitimité du régime en place était contestée. Si la «révélation» d'un trafic de fourniture d'armes aux rebelles casamançais par l'armée a servi de déclencheur, c'est bien le fossé entre la misère populaire et un appareil d'État corrompu qui était en toile de fond. C'est ce qui explique le large soutien populaire dont a bénéficié le général Mané, à la fois contre le régime en place et

¹⁵ Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap Vert, fondé par Amílcar Cabral.

contre l'intervention sénégalaise venue à son secours. Forte de ses vétérans de la guerre de libération, de l'appui de jeunes volontaires, et du soutien remarqué de maquisards du Mfdc, son armée met en échec le corps expéditionnaire sénégalais (en dépit d'un discret appui français), et contraint «Nino» à un exil qui s'achève au Portugal. Moins habile sur le terrain politique que sur le terrain militaire, le général Mané ne sait cependant pas exploiter son succès, et son élimination physique, en 2000, supprime un gros risque, autant pour le nouveau président Kumba Yala que pour le Sénégal¹⁶. Mais cette élimination ne résoud en rien les problèmes de la Guinée-Bissau, dont la stabilité reste très incertaine. En raison des risques persistants de coup d'État militaire, ou / et de connexion avec la rébellion casamançaise. En raison, surtout, de la situation sociale explosive dans un pays qui était déjà l'un des pays les plus pauvres du monde et que les événements de 1998-1999 ont achevé de ruiner.

D'autres acteurs

Anti-occidentalisme et nationalisme arabe, voire africain, se conjuguent dans les ambitions de puissances régionales comme la Libye, où des maquisards casamançais auraient trouvé certaines facilités. Mais l'anti-occidentalisme peut emprunter des voies paradoxales, lorsqu'il se conjugue avec certains courants religieux. C'est ainsi que le wahhabisme profite des liens privilégiés entre le Sénégal et des pays musulmans comme l'Arabie saoudite ou le Koweït pour étendre son influence. Fondés sur une appartenance commune à l'Organisation de la conférence islamique (OCI), ces liens ont été renforcés par la participation sénégalaise à la guerre contre l'Irak. Transitant par les États ou par des Ong, une partie des pétro-dollars du Golfe prend la forme d'une aide qui est notamment orientée vers la construction de mosquées ou d'écoles arabes. En y ajoutant l'aide aux victimes du conflit, une o.n.g. koweïtienne (l'A.M.A.)¹⁷ a pu faire de la Casamance sa tête de pont au Sénégal. Bien que se présentant comme apolitique, cette présence participe à la diffusion d'un modèle d'islam fondamentaliste qui, non seulement, diffère des modèles confrériques ici dominants, mais aussi du modèle socio-politique laïc et occidentalisé dominant au Sénégal. S'il est difficile de mesurer l'influence de ce courant, force est de constater que, effet d'émulation ou pas, il coïncide avec des signes de radicalisation de l'islam confrérique (des imams casamançais se prononcent ouvertement pour l'application de la charia). Les risques de confessionnalisation du conflit ne sont certes pas nouveaux, mais ils sont accrus par l'éclatement de la rébellion en bandes rivales, avec la réactivation de rivalités entre zones animistes (le département d'Oussouye) et zones islamisées (le département de Bignona).

¹⁶ Les conditions de la mort du général Mané nourrissent la thèse d'une exécution programmée. Amnesty International vient de demander l'ouverture d'une enquête (AFP, 24 mai 2002).

¹⁷ Agence pour les musulmans d'Afrique.

Le pourrissement

Imputée à Salif Sadio ou à ses partisans ou anciens partisans, la dérive criminelle des maquis observée depuis 1997 en Casamance (prolifération des mines, attaques de véhicules, pillage de commerces et de villages, massacres de civils) marque le surgissement de nouvelles formes de violence, où la survie des combattants semble avoir pris le dessus sur les objectifs politiques: d'une certaine manière, il n'y a présentement plus de rébellion contre l'État sénégalais, mais des exactions commises par des groupes armés, contre lesquels les forces de l'ordre sénégalaises lancent périodiquement des opérations de ratissage. Ce sont les Casamançais qui en sont les premières victimes, directes et indirectes, l'insécurité achevant d'asphyxier l'économie régionale. D'une certaine manière, la rébellion ressemble aujourd'hui à l'image diabolisée que les autorités sénégalaises n'ont cessé d'en donner dès le début. En discréditant les maquisards, et en légitimant la présence de l'armée sénégalaise, cette image fait manifestement le jeu du gouvernement. Ce pourrissement est à mettre en rapport avec deux grandes séries de facteurs qui sont étroitement liées.

L'absence de perspectives politiques

Cette absence tient autant aux blocages gouvernementaux qu'à la déliquescence de l'aile politique du Mfdc.

Quels que soient les responsables (et l'alternance à la tête de l'État en 2000 n'a, sur ce plan là, rien changé), la classe politique sénégalaise n'a jamais bougé d'un millimètre dans sa position à l'égard du problème casamançais:

1. L'intégrité territoriale et l'unité nationale ne se négocient pas. À partir de quoi, on peut discuter de tout...
2. On ne peut discuter qu'avec un Mfdc réuni. Mais à condition qu'il ne soit pas indépendantiste... D'où la tentation du gouvernement sénégalais de choisir ses interlocuteurs au sein du mouvement, quitte à y renforcer les luttes fratricides.

Pour sa part, et au-delà des rivalités personnelles, le Mfdc est écartelé entre deux tendances extrêmes:

- incarnée par Mamadou Nkrumah Sané, en exil à Paris, une première tendance associe lutte pour l'indépendance et lutte armée;
- incarnée par Sidy Badji, le chef du Front Nord, une deuxième tendance associe abandon de la lutte armée et abandon de l'objectif indépendantiste.

Entre les deux, l'abbé Diamacoune essaie de concilier abandon de la lutte armée et maintien de l'objectif indépendantiste. Tout en combattant les maquisards sur le

terrain et en essayant de discréditer les autres dirigeants politiques, le gouvernement joue la carte du prélat rebelle, avec l'espoir qu'il renoncera à l'indépendance. Mais l'exercice a des limites: d'une part, l'enchevêtrement du conflit avec d'autres rivalités et d'autres enjeux, sur lesquels l'abbé n'a pas prise; d'autre part, le discrédit progressif des hommes sur lesquels le chef rebelle s'est tour à tour appuyé. Aujourd'hui, Diamacoune semble bien seul.

L'isolement de la rébellion

La coupure entre la rébellion et sa base sociale initiale est due autant à des raisons militaires (les maquisards ont perdu une partie de leurs bases le long de la frontière bissau-guinéenne) qu'à des raisons politiques (la lassitude du conflit au sein de la population civile). Elle oblige les maquisards ou ex-maquisards à rechercher d'autres moyens de subsistance. D'où le développement du grand banditisme, qui prend la forme de pillages, parfois accompagnés d'exactions, ce qui achève de couper les rebelles ou ex-rebelles de la population. Mais le grand banditisme peut aussi prendre la forme d'une participation à des trafics à l'échelle régionale, voire internationale, où sont impliqués de multiples acteurs, y compris étatiques.

Il faut savoir à ce sujet que la basse Casamance est une importante zone de production de cannabis, qui alimente aussi bien le marché national que le marché international. Il est sans doute exagéré de parler de narco-rébellion. Parce que les maquisards ne sont ni les seuls, ni les principaux à en tirer profit (organisé depuis Dakar, le trafic n'est pas contrôlé par des Casamançais). Mais aussi parce qu'il ne s'agit là, pour eux, que d'une ressource parmi d'autres.

Il faut ensuite savoir que l'Afrique de l'Ouest est devenue l'une des plaques tournantes d'importants trafics à l'échelle mondiale. Trafics de drogues Sud-Nord en premier lieu. L'héroïne d'Asie ou la coca d'Amérique latine transitent par une région proche de l'Europe et réputée pour la faiblesse des contrôles étatiques: à la porosité des frontières et à la faible surveillance des côtes s'ajoutent les nombreux conflits régionaux qui créent autant de zones de non droit (Libéria, Sierra Léone, Guinée, Casamance). Aux trafics de drogues Sud-Nord correspondent des trafics d'armes Nord-Sud, en provenance, notamment, d'Europe de l'Est. Échangées contre drogue et pierres précieuses, ces armes alimentent aussi bien des rébellions que le banditisme. Au Sénégal, ces divers trafics trouvent en Casamance des conditions particulièrement favorables, bénéficiant à la fois d'une situation de guerre et d'une configuration géographique exceptionnelle (façade maritime et nombreuses voies navigables intérieures, plusieurs centaines de kilomètres de frontières internationales aisément franchissables).

À l'image du Libéria ou de la Sierra Léone, le risque est grand de voir trafiquants et combattants ne faire qu'un. Tout comme est grand le risque de voir se réaliser, dans cette extrême ouest africain, une vaste zone d'insécurité où drogues, pierres pré-

cieuses, armes et combattants circuleraient librement. L'insécurité née de la rébellion favorise ces activités (production et trafics) autant que ces activités contribuent à l'insécurité: loin de renforcer la rébellion, elle ne peut contribuer qu'à la déconnecter un peu plus de ses origines et à en accélérer le pourrissement.

Conclusions

Sur fond de blocage gouvernemental et d'incapacité de ses responsables politiques à endosser un manteau trop grand pour eux, la rébellion casamançaise connaît une dérive criminelle qui l'écarte de plus en plus de ses objectifs et la coupe de plus en plus de sa base sociale.

S'il est dans l'intérêt aussi bien de l'État sénégalais que des Casamançais de mettre fin à cette dérive, il serait illusoire de croire qu'un arrêt (hypothétique) des violences, aussi nécessaire soit-il, suffirait à résoudre des problèmes qui se sont accumulés: aux problèmes initialement posés, qui sont moins des problèmes économiques que des problèmes politiques, se sont ajoutés les problèmes nés du conflit armé, aussi bien en Casamance que dans les pays voisins.

Ce qui est fondamentalement en jeu, à l'origine du conflit, c'est un problème de légitimité du pouvoir. Que le Mfdc se soit arrogé abusivement le monopole de représentation des Casamançais est une chose. Mais il n'a pu le faire, et être un temps soutenu, que parce que le pouvoir en place avait perdu de sa propre légitimité: ne se reconnaissant plus en lui, de nombreux Casamançais se sont tournés vers une rébellion qui les reconnaissait. On trouve là, dans des conditions spécifiques, un ressort analogue à celui qui est en œuvre dans la poussée populiste et nationaliste à laquelle on assiste ailleurs dans le monde, et notamment en Europe: le problème de la représentation politique n'est l'apanage ni du Sénégal, ni de l'Afrique. Encore faut-il reconnaître la manière particulière dont il peut fonctionner: les mobilisations ne se sont pas faites ici contre une minorité, mais contre une majorité.

Quel que soit l'avenir de la rébellion et du mouvement indépendantiste, le problème reste posé, auquel ni l'État sénégalais ni le Mfdc n'ont apporté jusque-là de réponse satisfaisante. À l'opposé de modèles politiques importés au nom de leur universalité, d'autres modèles fonctionnaient, et fonctionnent parfois encore. C'est le cas en basse Casamance, où des procédures traditionnelles de prise de décision au consensus continuent de fonctionner, plus ou moins réactualisées, à l'échelle villageoise. Il ne s'agit pas d'opposer des modèles s'appliquant à des échelles différentes. Mais de rechercher par le bas, ce qui pourrait reconstruire la démocratie. Là est peut-être l'avenir de la crise casamançaise. Auquel cas, les Casamançais n'auraient pas été fatigués pour rien.

Bibliographie sélective

1. généralités

- B. ANDERSON (1991), *Imagined communities. Reflections on the origin and spread of nationalism*, London & New York, Verso, 224 p.
- Bertrand BADIE (1992), *L'Etat importé. L'occidentalisation du monde*, Fayard, 334 p.
- Jean-François BAYART (1996), *L'illusion identitaire*, Fayard, Paris, 310 p.
- Jean-François BAYART, Achille MBEMBE, Coumi TOULABOR (1992), *Le politique par le bas en Afrique Noire. Contribution à une problématique de la démocratie*, Karthala, Paris.
- Jean-François BAYART et alii (1997), *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, Complexe, Bruxelles, 1997, 167 p.
- Michel CAHEN (1994), *Ethnicité politique. Pour une lecture réaliste de l'identité*, L'Harmattan, Paris, 176 p.
- Jean-Pierre CHRÉTIEN (1991), «Les racines de la violence contemporaine en Afrique», in *Violence et pouvoir, Politique africaine*, n°42, Karthala, pp. 15-27.
- OBSERVATOIRE GÉOPOLITIQUE DES DROGUES (1996), *Atlas mondial des drogues*, PUF, Paris.
- Jean-Christophe RUFIN (1996), «Les conflits en Afrique: décadence et risorgimento?», *Relations Internationales et Stratégiques*, n° 23, Paris, IRIS, pp. 79-81.
- Michel WIEVORKA (1993), *La démocratie à l'épreuve. Nationalisme, populisme, ethnicité*, La Découverte, Essais, Paris, 174 p.

2. La question de Casamance

- AMNESTY INTERNATIONAL (1990), *La torture au Sénégal: le cas de la Casamance*, Londres, mai 1990.
- AMNESTY INTERNATIONAL (1998), *La terreur en Casamance*, EFAL, Paris, janvier 1998, 93 p.
- Dominique DARBON (1988), *L'administration et le paysan en Casamance. Essai d'anthropologie administrative*, Pedone, Paris, 222 p.
- Nazaire DIATTA (1994), «Le prêtre et les députés. Lettre d'un prêtre catholique aux députés de Casamance», in Barbier-Wiesser (dir.), *Comprendre la Casamance*, Karthala, Paris, 1994, pp.263-275.
- Momar Coumba DIOP (dir.) (1994 a), *Le Sénégal et ses voisins*, Sociétés-Espaces-Temps, Dakar, 326 p.
- Makhtar DIOUF (1994), *Sénégal. Les ethnies et la nation*, UNRISD / Forum du Tiers Monde, L'Harmattan, Paris, 205 p.
- Mamadou DIOUF (1994), «L'échec du modèle démocratique du Sénégal, 1981-1993», *Afrika Spectrum*, 29, Institut für Afrika-Kunde, Hambourg, pp. 47-64.
- Ousseynou FAYE (1994 b), «La crise casamançaise et les relations du Sénégal avec la Gambie et la Guinée-Bissau (1989-1992)», in M.-C. Diop (dir.), *Le Sénégal et ses voisins*, pp. 189-212).

- Vincent FOUCHER (2002), «Les 'évolués', la migration, l'école: pour une nouvelle interprétation de la naissance du nationalisme casamançais», in M.-C. Diop, *Le Sénégal contemporain*, Karthala, Paris, 2002, pp. 375-424.
- Geneviève GASSER (2002), «Manger ou s'en aller: que veulent les opposants armés casamançais? », in M.-C. Diop, *Le Sénégal contemporain*, Karthala, Paris, 2002, p. 459-498.
- Jean-Claude GAUTRON (1982), «La Confédération de la Sénégalie: entre l'union et le protectorat», *L'année africaine*, Pédone, Paris, pp. 239-272.
- Arnold HUGHES (1994), «L'effondrement de la fédération de la Sénégalie», in M.-C. Diop (1994: 33-59).
- Ferran INIESTA (1995), «Jacobins contra Casamance. A propòsit de la teoria política deixada per França a Senegal», in *Etnia i nació. Als mons africans*, Barcelone, L'Avenç, Col·leccio Clio, pp. 297-318.
- LD-MPT (1990), *Casamance. La crise*, Jallarbi, Dakar.
- Éric MAKÉDONSKY (1987), *Le Sénégal. La Sénégalie*, L'Harmattan, Paris, 1987, 2 t. (195 et 235 p.).
- Jean-Claude MARUT (1996), «Les deux résistances casamançaises», *Le Monde Diplomatique*, janvier 1996, Paris
- Jean-Claude MARUT (1996), «Après avoir perdu l'Est, la Guinée-Bissau perd-elle aussi le nord?», *Lusotopie* 1996, Karthala, Paris, pp. 81-92.
- Jean-Claude MARUT (1996), «La rébellion casamançaise peut-elle finir?», in *L'Afrique face aux conflits, Afrique contemporaine*, n° 180, 3^e trim. 1996, La Documentation française, Paris, pp. 75-83.
- Jean-Claude MARUT (1999), «La question de Casamance (Sénégal). Une analyse géopolitique», thèse de Doctorat de géographie, université Paris 8-St Denis, 512 p. (diffusion: Presses universitaires du Septentrion, BP 199, F - 59654 Villeneuve d'Ascq Cedex, France).
- Jean-Claude MARUT (2002), «Le problème casamançais est-il soluble dans l'État-nation?», in M.-C. Diop, *Le Sénégal contemporain*, Karthala, Paris, 2002, pp. 425-458.
- OBSERVATOIRE GÉOPOLITIQUE DES DROGUES (1994), *Etude régionale sur le trafic, la production et la consommation des drogues dans les pays d'Afrique de l'Ouest*, pp. 136-156.
- RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL (1991), *Les faits en casamance. le droit contre la violence*, Dakar.
- RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL (1998), *La vérité sur la Casamance*, Dakar, 1998, 35 p.
- Ebrima SALL, Halifa SALLA (1994), «Senegal and the Gambia. The Politics of Integration», in Diop M.-C. (dir.), *Le Sénégal et ses voisins*, pp. 117-141.
- Mamadou SANÉ et alli (1995), *Casamance Kunda. Ce que nous attendons de la Casamance indépendante*, Ed. artisanales C. de Ramaix, Lyon, 68 p.